



Date de dépôt : 21 janvier 2025

Rapport

de la commission de l'énergie et des Services industriels de Genève chargée d'étudier le projet de loi du Conseil d'Etat approuvant le rapport de gestion et de durabilité des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023

Rapport de Jean-Pierre Tombola (page 3)

Projet de loi (13467-A)

approuvant le rapport de gestion et de durabilité des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023

Le GRAND CONSEIL de la République et canton de Genève,
vu les articles 58, lettre i, et 60, lettre e, de la loi sur la gestion administrative et financière de l'Etat, du 4 octobre 2013 ;
vu l'article 34, alinéa 1, de la loi sur l'organisation des institutions de droit public, du 22 septembre 2017 ;
vu l'article 37, lettre b, de la loi sur l'organisation des Services industriels de Genève, du 5 octobre 1973 ;
vu le rapport de gestion et de durabilité des Services industriels de Genève pour l'année 2023 ;
vu la décision du conseil d'administration des Services industriels de Genève du 21 mars 2024,
décrète ce qui suit :

Article unique Rapport de gestion et de durabilité

Le rapport de gestion et de durabilité des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023 est approuvé.

Rapport de Jean-Pierre Tombola

Introduction

La commission de l'énergie et des Services industriels de Genève a examiné lors de ses séances des 17 et 24 mai 2024 et du 10 janvier 2025 le projet de loi PL 13466 approuvant les états financiers consolidés des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023 et le PL 13467 approuvant le rapport de gestion des services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023, sous la présidence de M. Christo Ivanov.

La commission a auditionné M. Robert Cramer, président du conseil d'administration, et M^{me} Céline Gauderlot, directrice exécutive finances – des Services industriels de Genève – SIG, qui ont répondu aux questions des députés. Lors de ses travaux, la commission a été assistée par M^{me} Béatrice Stückelberg, secrétaire générale adjointe – DT, et M. Cédric Petitjean, directeur général – OCEN, département du territoire. Les procès-verbaux ont été tenus avec exactitude par M^{me} Fanny Gueret, M^{me} Léa Di Benedetto et M^{me} Méline Carpin ; qu'elles en soient remerciées.

Travaux de la commission

Séance du 17 mai 2024

PL 13466 approuvant les états financiers consolidés des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023

PL 13467 approuvant le rapport de gestion et de durabilité des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023

Lors de sa séance du 17 mai 2024, la commission a procédé à l'audition de M. Robert Cramer, président du conseil d'administration, et de M^{me} Céline Gauderlot, directrice exécutive finances – SIG, sur deux projets de lois à savoir : le PL 13466 approuvant les états financiers consolidés des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023 et le PL 13467 approuvant le rapport de gestion et de durabilité des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023.

A la suite de la présentation, les députés ont posé diverses questions auxquelles les représentants des SIG ont répondu. Toutefois, après discussion interne, la majorité de la commission a décidé de ne pas voter les deux projets de lois en attendant la mise à disposition des rapports d'audits externes et indépendants qui ont été lancés par les SIG concernant les tarifs de l'électricité et du gaz. Ces audits visent à savoir si la façon dont les SIG établissent ces tarifs est satisfaisante ou non, le cas échéant, ce qu'il faut changer. Par ailleurs,

la commission a été informée du fait que les SIG ont ouvert des enquêtes administratives internes portant notamment sur des dysfonctionnements perfectibles et le comportement de certaines personnes lors de l'audit de la Cour des comptes.

Discussion interne

Le président demande à la commission si elle souhaite s'exprimer au sujet des PL 13466 et PL 13467.

Un député (PLR) propose de ne pas voter maintenant ces deux PL. Il suggère d'attendre les rapports qui ont été demandés. Le fait de voter maintenant ou pas ne change rien. Il n'est pas besoin de faire preuve d'une forme de célérité excessive vu les problèmes qu'il y a eu. La commission peut attendre la fin du mois de juin et les deux audits commandés pour voter. Néanmoins, la commission peut voter sur la M 3001 qui sera mise en application par les SIG.

Un député (Ve) est opposé à cette proposition. Il ne voit pas en quoi les problèmes relevés par les SIG impactent le bilan financier et le rapport de gestion. Il pense que les SIG ont produit des résultats intéressants. Malgré la conjoncture, les tarifs d'électricité sont restés assez bas. La commission de contrôle de gestion continue de suivre ces affaires du point de vue des ressources humaines et de la gestion. Il est d'accord d'attendre les réponses transmises par e-mail aux questions posées, mais pas les rapports commandités par les SIG.

Un député (PLR) précise qu'il n'y a aucune urgence à voter ces rapports, car les comptes sont passés.

Un autre député (Ve) est d'accord avec la proposition du député (PLR). Selon lui, il est préférable d'avoir une vision globale. Les comptes sont arrêtés ainsi que le rapport de gestion. La commission n'est pas à 6 semaines près pour voter ces deux rapports. Les rapports complémentaires ont un lien formel avec ce qu'il se passe dans cette régie.

Le député (PLR) indique qu'il n'était pas satisfait de la réponse à sa question. Il ne faisait pas référence uniquement aux 22 millions de francs arrêtés qui d'ailleurs ne tiennent pas compte de l'intérêt composé. Un litige est en jeu avec l'ElCom sur la construction du tarif qui n'est pas provisionné là-dedans. L'entreprise elle-même voit qu'il y a un problème de gouvernance. Il propose donc d'attendre les rapports demandés.

Une députée (S) demande si la proposition est d'attendre le rapport financier ou celui de la gouvernance. Le député (PLR) répond qu'il propose d'attendre tous les rapports. Lorsque l'on valide des comptes, on estime qu'on

donne décharge au conseil d'administration pour la bonne gestion de l'entreprise. Ce même conseil d'administration commande des audits sur la gouvernance et sur le fonctionnement de l'entreprise. Il pense que c'est normal d'attendre la fin de ces rapports.

Vote

Le président met aux voix le report du vote des PL 13466 et PL 13467 en attendant tous les rapports demandés :

Oui : 12 (1 LJS, 2 UDC, 4 PLR, 1 LC, 2 MCG, 2 S)

Non : 2 (2 Ve)

Abstentions : –

Le vote des PL 13466 et PL 13467 est reporté.

Décision de la commission

La commission a décidé le report du vote des PL 13466 et 13467 en attendant tous les rapports demandés.

Séance du 24 mai 2024

Lors de sa séance du 24 mai 2024, la commission a été interpellée sur le fait que l'absence de vote des états financiers consolidés des Services industriels de Genève pour l'année 2023 ne permettra pas au Grand Conseil de traiter, lors de sa session des 20 et 21 juin, le projet de loi 13444 du Conseil d'Etat approuvant les états financiers consolidés de l'Etat de Genève pour l'année 2023.

A cette fin, pour que ce projet de loi puisse être voté par le Grand Conseil, il faut que les états financiers individuels de tous les établissements publics autonomes aient été votés au préalable, y compris le PL 13466 approuvant les états financiers consolidés des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023. Si tel n'est pas le cas, le vote du PL 13444 ne pourra pas avoir lieu, d'autant plus qu'il s'agit d'une agrégation de tous les projets de lois des états financiers individuels.

Décision de la commission

La majorité de la commission a décidé de dégeler en vue du débat suivi d'un vote le PL 13466 de façon à ne pas compromettre le vote du PL 13444 du Conseil d'Etat approuvant les états financiers consolidés de l'Etat de Genève

pour l'année 2023, lequel vote est prévu lors de la session des 20 et 21 juin 2024.

Au regard de ce qui précède, la commission a décidé lors de sa séance du 24 mai 2024 que son rapport porte uniquement sur le PL 13466 concernant les états financiers consolidés des SIG pour 2023.

La commission a décidé également d'attendre la teneur des rapports d'audits externes et enquêtes administratives internes aux SIG avant le traitement du PL 13467 approuvant le rapport de gestion et de durabilité des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023.

Séance du 10 janvier 2025

PL 13467 approuvant le rapport de gestion et de durabilité des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023

Le président rappelle que ce PL 13467 a été traité, mais n'a pas encore été soumis au vote. Il demande si quelqu'un souhaite s'exprimer sur ce projet de loi.

Un député (S) rappelle que le projet a été présenté et discuté au sein de la commission lors de l'audition des représentants des SIG le 17 mai 2024 sur le projet de loi PL 13466 approuvant les états financiers consolidés des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023 et le PL 13467 approuvant le rapport de gestion des services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023. Il mentionne que la majorité de la commission avait demandé le report du vote afin du PL 13467 jusqu'à ce que les résultats des enquêtes internes des SIG soient mis à disposition de la commission, ce qui a été fait depuis juin 2024. Etant donné que le rapport n'a aucun impact sur les réalisations des SIG pour l'année 2023, il considère qu'il n'y a plus d'obstacles pour que la commission adopte ce rapport.

Un député (PLR) partage l'avis du député (S). Il rappelle que certains membres de la commission avaient demandé de repousser ce projet de loi, car ils souhaitaient exercer une forme de pression sur les SIG afin qu'ils fournissent les résultats des enquêtes internes. Cependant, à sa connaissance, ces documents n'ont pas encore été reçus.

Le président indique que les éléments ont bien été reçus et partagés sur la plateforme des commissaires.

Vote

3^e débat

Le président met aux voix le PL 13467 :

Oui : 12 (3 S, 2 Ve, 2 MCG, 1 LC, 2 PLR, 2 UDC)

Non : –

Abstentions : 1 (1 LJS)

Le PL 13467, est accepté.

Catégorie de débat préavisée : IV

Conclusion

Mesdames et Messieurs les députés,

Bien que le vote sur le PL 13467 approuvant le rapport de gestion et de durabilité des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023 soit traité à part, pour plus de cohérence, il convient de rappeler que l'audition du 17 mai 2024 de M. Robert Cramer, président du conseil d'administration, et de M^{me} Céline Gauderlot, directrice exécutive finances – SIG, et les échanges avec les députés ont porté sur les deux projets de lois (PL 13466 et PL 13467). Pour ces raisons, le présent rapport (PL 13467-A) est complémentaire au rapport de la commission (PL 13466-A).

A cet effet, pour plus d'information concernant les détails sur les échanges lors des travaux de commission, je vous réfère au rapport de la commission de l'énergie et des Services industriels de Genève chargée d'étudier le projet de loi PL 13466 approuvant les états financiers consolidés des Services industriels de Genève (SIG) pour l'année 2023¹ (déposé le 3 juin 2024).

Mesdames et Messieurs les députés, au regard des explications qui vous sont présentées, et étant donné que la commission a reçu les résultats des enquêtes internes et externes de la part des SIG, la commission a accepté à l'unanimité le PL 13467 et vous recommande de faire de même.

¹ <https://ge.ch/grandconseil/data/texte/PL13466A.pdf>